



**Pour que  
l'égalité de droit  
devienne  
une égalité  
de fait**

**Vers un deuxième  
plan d'action  
gouvernemental  
pour l'égalité  
entre les femmes  
et les hommes**

**CAHIER DE  
CONSULTATION**

Québec 

La présente publication a été rédigée par le  
**Secrétariat à la condition féminine**  
**du ministère de la Culture, des Communications**  
**et de la Condition féminine.**

Coordination  
Mireille Pelchat

Révision linguistique  
Michèle Jean

Conception et graphisme  
Agraf

Impression  
LeRoy Audy

Édition  
Direction des relations publiques

Pour obtenir un exemplaire de ce document :  
**Secrétariat à la condition féminine**  
**Ministère de la Culture, des Communications**  
**et de la Condition féminine**  
905, avenue Honoré-Mercier, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5M6  
Téléphone : 418 643-9052  
Télécopieur : 418 643-4991  
Courriel : [scf@mcccf.gouv.qc.ca](mailto:scf@mcccf.gouv.qc.ca)

Le document peut être consulté sous la rubrique « Publications » du site  
Internet du Secrétariat à la condition féminine : [www.scf.gouv.qc.ca](http://www.scf.gouv.qc.ca)

Dépôt légal — 2010  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

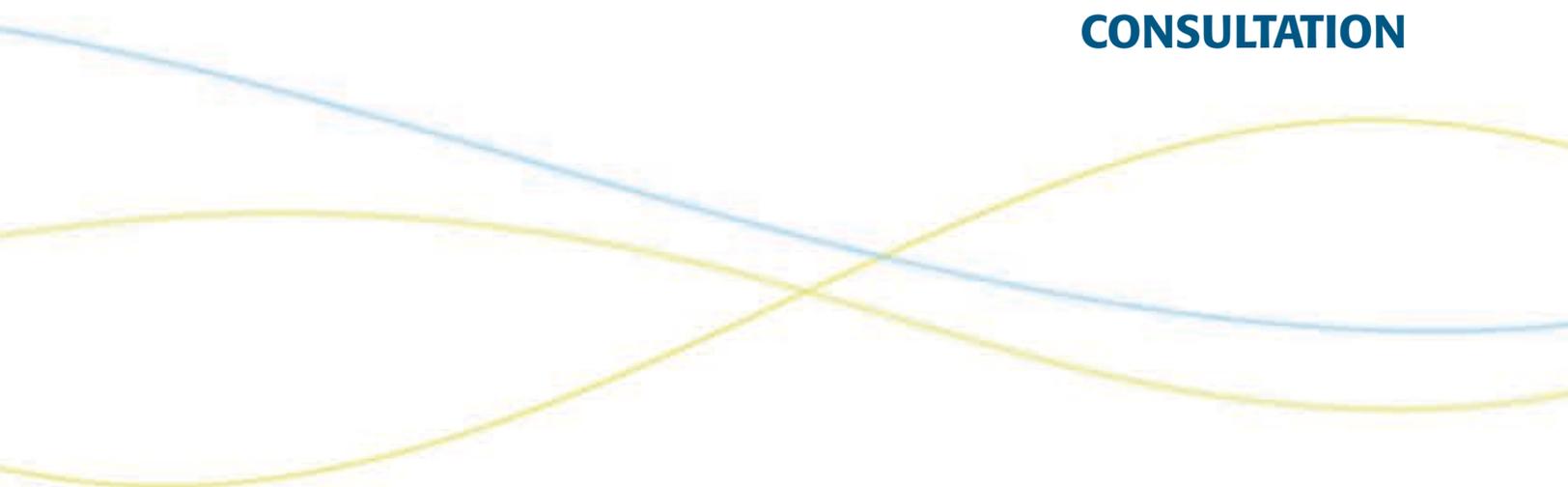
ISBN : 978-2-550-60048-0 (version imprimée)  
978-2-550-60047-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2010

**Pour que l'égalité de droit  
devienne une égalité de fait**

Vers un deuxième  
plan d'action  
gouvernemental  
pour l'égalité  
entre les femmes  
et les hommes

**CAHIER DE  
CONSULTATION**





# INTRODUCTION

Lancée en décembre 2006, la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, était accompagnée d'un premier plan d'action couvrant la période 2007-2010. Ce plan d'action, qui alliait quinze ministères et organismes ainsi qu'une dizaine d'autres collaborateurs, comprenait sept instruments de la gouvernance et soixante-trois mesures. Son cadre financier s'élevait à 24 M\$ pour trois ans et une enveloppe additionnelle de 10 M\$ a été accordée à sa prolongation en 2010-2011.

À l'été 2010, le bilan de l'action gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2010 a été réalisé. Il témoigne des actions concrètes déployées et des sommes importantes investies par le gouvernement dans la promotion de l'égalité des sexes.

Le document *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec : Faits saillants* suggère pour sa part un ensemble d'indicateurs et de faits statistiques permettant d'apprécier l'état de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec et d'en mesurer l'évolution dans le temps quand cela est possible.

Ces deux publications permettent, d'une part, de mesurer ce qui a été accompli et, d'autre part, d'identifier les défis qui restent à relever. Leur dépôt à l'automne 2010 concrétise un engagement inscrit dans la politique pour l'égalité. Les parlementaires pourront s'en saisir, en faire l'étude et procéder à des consultations publiques afin d'éclairer leurs réflexions. Les travaux devront alimenter l'élaboration d'un deuxième plan d'action gouvernemental découlant de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*.

Le présent document de consultation s'inscrit en complémentarité avec les deux publications précédemment citées. Pour chacune des grandes orientations de la politique, il présente certaines données statistiques extraites principalement du document *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec : Faits saillants*, identifie certains enjeux et pose une question. Les organismes consultés pourront choisir de répondre à une ou plusieurs des questions posées dans les pages qui suivent, en fonction de leur intérêt et de leur champ d'expertise. Ces questions guident l'identification de pistes d'intervention en vue de stimuler encore davantage l'action des ministères et organismes gouvernementaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le gouvernement souhaite continuer d'agir pour améliorer les conditions de vie des femmes et conduire le Québec vers une véritable égalité de fait. Les parlementaires et le public peuvent contribuer de façon significative à la définition des priorités d'action pour les années à venir par la participation à cette consultation.

## ORIENTATION 1

### POUR LA PROMOTION DE MODÈLES ET DE COMPORTEMENTS ÉGALITAIRES

#### DONNÉES FACTUELLES<sup>1</sup>

- En 2005, les femmes de 15 ans et plus consacrent 54 % de leurs heures productives au travail domestique et 46 % au travail professionnel, alors que c'est l'inverse chez les hommes (34 % au travail domestique et 66 % aux activités professionnelles).
- Les diplômes en formation professionnelle au secondaire, en formation technique au collégial de même que les diplômes universitaires obtenus par les filles et les garçons sont encore stéréotypés.
- Les emplois des femmes sont particulièrement peu diversifiés et concentrés dans les domaines des services, des soins aux personnes et de l'éducation, tandis que les hommes sont largement absents de ces deux derniers secteurs.
- En 2008, le taux d'emploi des pères d'enfants de 12 ans et moins dépasse celui des hommes sans enfant (89,8 % contre 81,6 %). Pour les mères, c'est la situation contraire qui prévaut : 81,8 % occupent un emploi lorsqu'elles sont sans enfant et ce taux baisse à 76,7 % en présence d'au moins un enfant de moins de 12 ans. Avec trois enfants ou plus, le taux d'emploi des mères diminue encore davantage (66,0 %), celui des pères se maintenant globalement.
- En 2006, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à consacrer du temps aux soins ou à l'aide aux personnes âgées (femmes : 21,3 %, hommes : 15,8 %) et aux enfants (femmes : 40,7 %, hommes : 34,6 %), ainsi qu'aux travaux ménagers (femmes : 92,6 %, hommes : 87,0 %).

#### ENJEUX

La division traditionnelle des rôles selon le sexe, véhiculée par les stéréotypes sexistes, réduit encore trop souvent les femmes à leur rôle de mère et les hommes à celui de pourvoyeur. Cet état de fait a une incidence importante sur les choix et les possibilités des femmes et des hommes sur les plans de la formation, de l'emploi, de l'avancement professionnel, du revenu, etc.

Le nouveau phénomène de la sexualisation de l'espace public (ou hypersexualisation) renforce la vision stéréotypée des rapports hommes-femmes dans l'opinion populaire. Ce phénomène inquiète particulièrement vu ses conséquences sur les rapports amoureux des jeunes : précocité des relations sexuelles, pratiques sexuelles inspirées de la pornographie, mode vestimentaire qui sexualise même les très jeunes filles, obsession de l'image corporelle, etc.

<sup>1</sup> Les données statistiques et factuelles présentées pour les orientations 1 à 6 de la politique, sauf quelques exceptions, sont tirées de *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec : Faits saillants*, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010.

## Question n° 1

Comment travailler à des changements effectifs et en profondeur des rôles différenciés des filles et des garçons, des femmes et des hommes, dans divers domaines de la société tels que la famille, l'éducation, le travail et les soins donnés aux personnes?

### ORIENTATION 2

## VERS L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

### DONNÉES FACTUELLES

- En 2007, le revenu annuel total des femmes bénéficiaires d'un revenu est de 28 299 \$, et leur revenu disponible de 24 244 \$, ce qui représente respectivement 73,8% et 78,4% des revenus correspondants des hommes.
- Au Québec, en 2008, le taux d'activité des femmes de 15 ans et plus était inférieur à celui des hommes (61,1% comparativement à 70,4%). Le taux d'activité des femmes, en augmentation depuis plusieurs décennies, a progressé fortement entre 1996 et 2008, alors que celui des hommes est resté stable, ce qui a contribué à réduire l'écart.
- Malgré une forte progression de l'emploi des mères (âgées de 25 à 44 ans) depuis 1996, celles qui ont des enfants de 12 ans et moins affichent, en 2008, un taux d'emploi plus faible que celles qui n'en ont pas (76,7% contre 81,8%). Plus l'enfant est jeune, plus les mères réduisent leur participation au marché du travail. Elles réintègrent le marché du travail progressivement, particulièrement lorsque le dernier enfant atteint l'âge d'aller à l'école.
- Plus la scolarité des femmes est élevée, moins le fait d'avoir des enfants, notamment des enfants de moins de 6 ans, constitue un frein à l'emploi. Par exemple, en 2005, le taux d'emploi des mères âgées de 25 à 54 ans n'ayant que des études secondaires partielles était de 37,2%, alors qu'avec des études universitaires, il atteignait 83,5%.
- Au Québec, en 2006, il y a 352 830 familles monoparentales dans lesquelles les chefs sont bien plus souvent les femmes (77,9%) que les hommes (22,1%).
- Malgré une forte hausse depuis 1996, les Québécoises de 55 à 64 ans vivent encore un taux d'activité faible : à peine une femme sur deux est active (48,8%) par rapport aux Ontariennes (57,9%) et aux Canadiennes (54,6%).

## ENJEUX

Les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail, mais la parité n'est pas atteinte. Plusieurs femmes se retirent encore du marché du travail pour prendre soin des jeunes enfants. De plus, les femmes occupent plus souvent des emplois précaires, à temps partiel ou au salaire minimum. Les revenus des femmes sont donc généralement inférieurs à ceux des hommes, ce qui a des conséquences sur leur sécurité économique pendant leur vie active et à la retraite.

Les femmes sont de plus en plus scolarisées et une scolarité élevée apparaît comme un facteur de protection économique pour ces dernières, qui sont encore plus pénalisées sur le plan de l'emploi par une absence de diplôme ou une faible scolarité que les hommes. Leurs choix de formation demeurent toutefois peu diversifiés et la concentration des femmes dans des emplois dits féminins contribue à perpétuer des écarts salariaux entre les emplois des femmes et des hommes, même quand ils sont équivalents.

Les femmes autochtones, immigrantes, handicapées et âgées vivent des problématiques particulières quant à l'intégration en emploi, affichent un plus faible taux d'activité et un revenu moindre par rapport aux hommes dans la même situation et à l'ensemble des Québécoises.

## Question n° 2

Comment briser les inégalités économiques que vivent les femmes (en particulier celles qui sont liées à leur rôle maternel) et comment soutenir plusieurs catégories de femmes qui vivent des problématiques particulières par rapport à leur autonomisation?

## ORIENTATION 3

### VERS UNE MEILLEURE CONCILIATION DES RESPONSABILITÉS FAMILIALES ET PROFESSIONNELLES

#### DONNÉES FACTUELLES

- En 2006, 205 000 enfants fréquentent un service de garde. Cela représente 53,5 % des enfants de quatre ans et moins dans la population du Québec. Cette proportion varie selon l'âge des enfants et passe de 22,3 % à l'âge de moins de un an à 64,8 % à trois ans, quand elle est la plus forte.
- En 2007, les femmes effectuent annuellement 19 % d'heures réelles de travail de moins que les hommes. Elles s'absentent quatre fois plus d'heures que les hommes pour des obligations personnelles ou familiales et 24 % d'heures de plus pour la maladie ou l'incapacité.
- En 2005, l'indice de pression du temps chez les mères travaillant à temps plein, âgées de 25 à 44 ans, avec un enfant ou plus de moins de 12 ans, est de 55,5, comparativement à 45,8 chez les pères étant dans la situation comparable.
- En 2006, on note une utilisation importante du congé de paternité par les Québécois : parmi les naissances ayant donné lieu à des prestations, 69 % des pères se sont prévalus du congé de paternité. Malgré cela, encore 78 % des mères prennent seules le congé parental, alors que c'est le cas de 9,6 % des pères. Dans près de 12 % des cas, les pères ont partagé le congé parental avec la mère.

#### ENJEUX

Les différents éléments de la politique familiale du gouvernement, notamment le réseau québécois des services de garde, ont un impact positif sur le taux d'activité des mères. Par contre, les données démontrent que les femmes consacrent encore aujourd'hui plus de temps au soin des enfants que les hommes, même si elles sont en emploi. Cet état de fait explique que les femmes éprouvent toujours davantage de difficultés que les hommes à relever le double défi de l'emploi et de la famille. La plus grande participation des hommes aux activités domestiques et familiales a une incidence positive sur la conciliation travail-famille des mères, leur participation au marché du travail, l'avancement de leur carrière et leur participation aux instances dans les milieux politique, social ou économique.

## Question n° 3

En tenant compte de la politique familiale actuelle, comment favoriser une meilleure articulation des responsabilités professionnelles et familiales des femmes et des hommes?

## ORIENTATION 4

### POUR DES APPROCHES EN SANTÉ ADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS DES FEMMES

#### DONNÉES FACTUELLES

- En 2005, 71,8 % des femmes (comparativement à 63,6 % des hommes) déclarent avoir au moins un problème de santé de longue durée.
- Toujours en 2005, plus d'une femme sur quatre (26,0 %) comparativement à un homme sur cinq (19,5 %) affiche un niveau élevé de détresse psychologique, qui est intimement liée aux troubles mentaux.
- En 2005, 95,6 % des femmes ont consulté les professionnelles et professionnels de la santé au cours de douze mois précédant l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, comparativement à 90,2 % des hommes.
- La proportion des femmes de 65 ans et plus recevant des services à domicile au cours des douze mois précédant l'*Enquête* est supérieure à celle des hommes (en 2003, 10,9 % des femmes et 7,6 % des hommes).
- Trente-cinq pour cent des fillettes de neuf ans essaient de perdre du poids et soixante pour cent des adolescentes de treize à seize ans souhaitent avoir une silhouette différente de la leur.<sup>2</sup>

#### ENJEUX

Les femmes utilisent davantage les services de santé que les hommes. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les femmes vivent plus longtemps ainsi que par les visites requises par la contraception et la grossesse, mais aussi parce qu'elles consultent davantage dans une optique de prévention que les hommes. Les femmes paraissent également avoir de meilleures habitudes de vie que les hommes au regard de l'excès de poids, du tabagisme et de la consommation d'alcool, bien qu'elles soient généralement plus sédentaires.

Elles sont plus nombreuses à afficher un niveau élevé de détresse psychologique, notamment parmi les femmes célibataires, moins scolarisées, sans emploi et plus pauvres. Les femmes et les adolescentes sont particulièrement vulnérables aux troubles de l'alimentation, attribuables en partie à la valorisation sociale de la maigreur féminine. Par ailleurs, la question des liens entre les toxiques présents dans l'environnement et la santé des femmes (problèmes de fertilité, cancer du sein, etc.) soulève des doutes inquiétants.

Avec le vieillissement de la population, le nombre de femmes âgées accroîtra considérablement, ce qui devra amener un ajustement tant des services de soutien à domicile que des services de soutien aux proches aidants.

Les approches et pratiques doivent discerner et prendre en compte les différences entre la santé des femmes et celle des hommes, de même que les problématiques particulières à certains groupes de personnes vulnérables.

<sup>2</sup> *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, Institut de la statistique du Québec.

## Question n° 4

Comment mieux adapter les soins de santé et les services sociaux aux besoins et spécificités des femmes?

### ORIENTATION 5

## POUR LE RESPECT DE L'INTÉGRITÉ DES FEMMES ET LEUR SÉCURITÉ ET DANS TOUS LES MILIEUX DE VIE

### DONNÉES FACTUELLES

- En 2008, les corps policiers ont enregistré 17 343 infractions criminelles commises dans un contexte conjugal, dont 82,0% contre les femmes et 18,0% contre les hommes.
- En 2008, 5 341 infractions sexuelles ont été enregistrées par les corps de police du Québec. Comme au cours des années précédentes, les groupes de la population les plus touchés par les infractions sexuelles ont été les jeunes filles; suivent les femmes, les garçons de moins de 18 ans et les hommes. Dans l'ensemble, il y avait 4,5 fois plus de victimes de sexe féminin (83,0%) que de sexe masculin (17,0%).
- Selon le ministère de la Justice du Canada (2010), la forme de traite des personnes la plus fréquente dans l'ensemble des provinces et territoires est l'exploitation sexuelle. Les victimes se retrouvent parmi les femmes migrantes, les nouvelles immigrantes, les jeunes à risque et les personnes aux prises avec des difficultés sociales ou économiques.

### ENJEUX

La violence envers les personnes constitue un fléau social qui a des conséquences négatives sur leur intégrité, leur sécurité, leur santé et leur autonomie économique. Le gouvernement est déjà bien engagé dans l'action pour prévenir, contrer et dépister les principales formes de violence faite aux femmes que sont la violence conjugale et les agressions sexuelles. L'exploitation sexuelle et la traite des femmes sont des sujets encore peu documentés. Ces formes de violence ont un impact négatif sur les femmes qui en sont victimes et sur l'atteinte de l'égalité entre les sexes.

## Question n° 5

Afin de continuer à contrer les différentes formes de violence faite aux femmes, comment prévenir plus spécifiquement l'exploitation sexuelle des femmes et venir en aide à celles qui veulent quitter le milieu de la prostitution?

## ORIENTATION 6

### VERS UNE PLUS GRANDE PARTICIPATION DES FEMMES AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES

#### DONNÉES FACTUELLES

- En 2008 l'Assemblée nationale du Québec compte 29,3 % de femmes députées et le Conseil des ministres est, en 2010, composé en parts égales de femmes et d'hommes. À la Chambre des communes à Ottawa, les femmes constituent 28,0 % de l'effectif de députés élus dans les circonscriptions électorales fédérales du Québec.
- Les avancées des femmes au palier municipal s'opèrent assez lentement, de telle sorte qu'en 2009, à peine 16 % de postes à la mairie sont occupés par une femme et 29 % au conseil municipal.
- En 2008, les femmes occupent seulement 16,8 % du total des sièges disponibles dans les 1 135 postes des conseils d'administration des 95 plus grandes entreprises canadiennes ayant un siège social au Québec, et 33,7 % de ces entreprises ne comptent aucune femme parmi leurs administrateurs.

#### ENJEUX

Les femmes demeurent généralement sous-représentées dans diverses institutions ou à différents postes décisionnels, que ce soit dans les domaines politique, économique, social ou dans la fonction publique. Les femmes s'investissent toutefois en plus grand nombre dans des domaines qui semblent traditionnellement les concerner davantage, comme la santé, l'éducation ou la culture.

La persistance des stéréotypes sexistes (ex : les femmes n'aiment pas le pouvoir, elles sont peu à l'aise avec la confrontation, etc.) ainsi que la difficulté de concilier travail, famille et engagements sont parmi les obstacles qu'il faut lever.

La représentation des femmes dans les lieux de pouvoir est un enjeu démocratique important. Leur faible participation à la vie publique municipale, par exemple, les prive d'une influence importante sur leur milieu de vie.

## Question n° 6

Comment accélérer la progression des femmes dans les postes de décision et de pouvoir politique ou économique à tous les paliers tant dans le secteur public que dans le secteur privé?

# RÉGIONALISATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

## DONNÉES FACTUELLES<sup>3</sup>

- Il existe des écarts considérables entre le revenu moyen d'emploi des femmes selon les régions. Une différence de 11 453 \$ est observable entre l'Outaouais, où le revenu moyen d'emploi est le plus élevé (32 116 \$), et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, où il est le plus faible (20 663 \$).
- Dans plusieurs régions ressources, l'économie repose sur l'exploitation des ressources naturelles qui génère principalement des emplois traditionnellement masculins. Les femmes y éprouvent généralement plus de difficultés à intégrer le marché du travail ou se concentrent dans des emplois moins rémunérateurs. C'est dans la région de la Côte-Nord que l'écart entre le revenu moyen d'emploi entre les femmes et les hommes est le plus important, suivi du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Les régions éloignées éprouvent des difficultés importantes à assurer le maintien de médecins généralistes ou spécialistes possédant l'ensemble des compétences souhaitées pour œuvrer, notamment dans le domaine de la périnatalité.
- La population autochtone est concentrée principalement dans quatre régions au Québec, soit le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, la Montérégie et l'Abitibi-Témiscamingue. Plusieurs problématiques touchent la population autochtone : faible scolarité, grossesses précoces, suicide, violence familiale et sexuelle, traite, etc.
- Les centres urbains, notamment Montréal et les régions limitrophes, présentent plusieurs problématiques particulières : concentration de personnes immigrantes, pauvreté, monoparentalité, coût du logement, etc.

<sup>3</sup> *Portrait statistique égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous au Québec?*, Portrait national, Conseil du statut de la femme, 2010. Plusieurs portraits régionaux ont également été consultés.

## ENJEUX

Les problématiques quant à la situation des femmes divergent d'une région à l'autre et il importe de prendre en compte les spécificités régionales dans le déploiement de l'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à cette échelle. Selon les propos recueillis lors des Journées régionales Égalité tenues par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) dans tout le Québec en 2009-2010, certaines préoccupations sont tout de même partagées dans plusieurs régions, notamment l'accès au transport collectif, aux services de santé ou au logement abordable. Il est donc possible d'exporter des exemples gagnants d'une région à l'autre.

Comme en témoignent les ententes signées par le MCCCF avec les conférences régionales des élus en 2007-2008, le diagnostic régional en matière d'égalité de même que les champs prioritaires d'action doivent être identifiés par les partenaires impliqués. De plus, il importe de rallier les principaux acteurs locaux et régionaux dans la promotion de l'égalité pour qu'ils interviennent dans leurs secteurs respectifs, là où le gouvernement et les associations féminines ne peuvent agir seuls. La concertation régionale des actions est essentielle pour favoriser leur réussite et en améliorer la portée.

## Question n° 7

Comment mieux ajuster l'action de l'État aux réalités des femmes qui sont différentes selon les régions?



*Culture,  
Communications et  
Condition féminine*

Québec 